

COMMUNE DE MIREPOIX (Ariège)
Extrait du registre des délibérations du
Conseil Municipal n°75-2021

Total membres	23
En exercice	23
Convocation	02/12/2021
Présents	19
Absents	4
Procurations	1
Votants	20

Par suite d'une convocation en date du deux décembre deux mille vingt et un, les membres composant le Conseil Municipal de MIREPOIX (ARIEGE) se sont réunis à la salle Paul Dardier de MIREPOIX (ARIEGE) le **lundi six décembre deux mille vingt et un à vingt heures trente**, sous la présidence de Monsieur CAUX Xavier, Maire.

Présents : CAUX Xavier, PORTET Christian, DILLON Valérie, LE MINEZ Monique, BOULBES Loïc, BARON René, ROUGÉ Pierre, JOLIBERT Marie-Christine, CHARRASSE Evelyne, VALETTE Michel, ESCANDE Jacques, ZAROIL Mimoun, ANDRIEU Christelle, ROUCH Mylène, BOURDONCLE Stéphane, ALEXANDRE Maria, COMTE Nicolas, ALBAN Marie-Françoise, GIROUSSE Laurent.

Procuration : GARRIGUES Véronique à Valérie DILLON.

Absents : GARRIGUES Véronique, MARROT Catherine (excusée), FOURCAUD Éric, PEISER Jean-Luc.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L.2121-7 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le Président ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil. M. ROUGÉ Pierre est désigné, à l'unanimité, pour remplir cette fonction.

Objet : Attribution de subventions aux associations pour l'année 2021.

Monsieur le Maire demande au Conseil municipal de se prononcer sur l'attribution des subventions allouées aux associations, qui ont formulé une demande de subvention pour l'année 2021. Il précise que lors de l'instruction des demandes de subventions, il a été tenu en compte de l'épidémie Covid-19 et des restrictions sanitaires qui ont impacté l'activité et le fonctionnement de certaines associations. Il est précisé que seuls les dossiers complets sont présentés.

LE CONSEIL MUNICIPAL

**Où l'exposé de M. le Maire, et après en avoir délibéré, à l'unanimité
Madame ALEXANDRE Maria ne prend pas part au vote.**

- **Décide**, d'allouer aux associations, les montants tels que présentés dans le tableau joint à la présente, au titre de l'exercice 2021 ;
- **Dit** que les crédits sont inscrits au budget 2021 à l'imputation comptable 6574;
- **Charge** Monsieur le Maire de toutes les démarches pour la bonne réalisation des présentes.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus,
et ont signé au registre tous les membres présents.
Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,

Xavier CAUX



REÇU EN PREFECTURE

le 09/12/2021

Application agréée E-legalite.com

99_DE-009-210901948-20211206-7502021-DE

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS 2021 (3ème VOLET) PROPOSÉES AU VOTE

Associations	Subvention 2019	Subvention 2020	demande 2021	Proposition	Elus ne prenant paspart au vote	Vote
Mirepoix Natation	950,00 €	950,00 €	1 200,00 €	950,00 €		
TOTAL				950,00 €		

Subventions déjà votées en 2021

AAOM (Association les Amis de l'Orgue de Mirepoix)	2 200,00 €	2 200,00 €	2 200,00 €	2 200,00 €		Unanimité
AAPPMA (Association de pêche)	600,00 €	600,00 €	600,00 €	600,00 €		Unanimité
A.C.C.A. de Mirepoix	600,00 €	600,00 €	800,00 €	600,00 €	Jacques Escande	Unanimité
APA (Potiers de l'Ariège)	500,00 €	500,00 €	1 000,00 €	500,00 €		Unanimité
Club Cyclotouriste de Mirepoix	800,00 €	800,00 €	1 000,00 €	800,00 €		Unanimité
Comité de jumelage Mirepoix-Palafrugell	2 000,00 €	2 000,00 €	600,00 €	2 000,00 €	Jacques Escande Marie-Françoise Alban	Unanimité
Comité permanent des fêtes	18 000,00 €	5 400,00 €	18 000,00 €	12 600,00 €		Unanimité
Échappées culturelles	7 800,00 €	5 070,00 €	5 070,00 €	5 070,00 €		Unanimité
Fil En Trope (MIMA)	18 000,00 €	6 800,00 €	21 000,00 €	18 000,00 €		Unanimité
Football Club Mirepoix	16 000,00 €	16 000,00 €	16 500,00 €	10 400,00 €		Unanimité
Gymnastique Volontaire de Mirepoix	1 500,00 €	1 500,00 €	1 500,00 €	1 500,00 €	Marie-Christine Jolibert	Unanimité
ID plein la tête	500,00 €	500,00 €	2 403,00 €	500,00 €		Unanimité
MAMET	16 000,00 €	4 800,00 €	16 000,00 €	16 000,00 €		Unanimité
Noire & Blanche (association école de musique)	1 800,00 €	1 800,00 €	1 800,00 €	1 800,00 €		Unanimité
Pétanque Mirapicienne	1 350,00 €	1 350,00 €	1 500,00 €	1 350,00 €	Michel Valette	Unanimité
Rando de l'Aubo	600,00 €	600,00 €	700,00 €	600,00 €		Unanimité
RCM - Rugby Club Mirepoix	16 000,00 €	16 00,00 €	16 500,00 €	10 400,00 €		Unanimité
Shin Budo Renmei	500,00 €	500,00 €	900,00 €	500,00 €		Unanimité
Soleil d'Automne - Club des Aînés	400,00 €	400,00 €	500,00 €	400,00 €		Unanimité
Souvenir Français	200,00 €	200,00 €	200,00 €	200,00 €		Unanimité
Tennis Club de Mirepoix	2 500,00 €	2 500,00 €	10 000,00 €	2 500,00 €		Unanimité
Vive la science !	1 000,00 €	1 000,00 €	1 500,00 €	1 000,00 €		Unanimité
Coopérative scolaire école maternelle Jean Jaurès	1 872,00 €	1 872,00 €	1 870,00 €	1 870,00 €		Unanimité
Coopérative scolaire école élémentaire Jean Jaurès	4 420,00 €	4 420,00 €	4 420,00 €	4 420,00 €		Unanimité
OGEC Mirepoix école Saint Maurice (avance sur subvention)	42 066,00 €	44 520,00 €	44 000,00 €	13 000,00 €		Unanimité
TOTAL VOTÉ EN 2021				97 410,00 €		

MONTANT GLOBAL DES SUBVENTIONS VOTEES EN 2021

98 360,00 €

total subvention 2019 192 678,00 €
total subvention 2020 151 072,00 €

REÇU EN PREFECTURE

le 09/12/2021

Application agréée E-legalite.com